

La Chaux-de-Fonds, 3 mars 2026

CONVOCATION - Session 2026
EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE**FORESTIER(IÈRE)-BÛCHERON(NE) CFC**Chef-expert :**Monsieur Jan Boni**

Fbg du Lac 3, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 717 76 98 - 079 318 38 79

Email : jan.boni@ne.ch

TRAVAUX PRATIQUE – Récolte du bois	
Le 25 mars 2026 de 7h15 à 17h30 Rendez-vous : Centre forestier de La Gréville Rue de la Gréville 38 2325 Les Planchettes <i>Coordonnées : 551 438 / 218 431</i>	Candidat-e-s : • NE.24.1862 • NE.24.2334 • NE.24.0654 • NE.23.1058 • NE.24.2333 • NE.23.1072 Expert-e-s uniquement : de 7h00 à 17h45 • FRUTSCHI Nils • MATTHEY Christian • MATTHEY-PIERRET Pablo • PELLATON Damien • TÜLLER Damien • WILLE Michaël Réserve : DÉBIEUX Guillaume <i>(peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert)</i>
TRAVAUX PRATIQUE – Récolte du bois	
Le 26 mars 2026 de 7h15 à 17h30 Rendez-vous : Centre forestier de La Gréville Rue de la Gréville 38 2325 Les Planchettes <i>Coordonnées : 551 438 / 218 431</i>	Candidat-e-s : • NE.23.0700 • NE.23.0203 • NE.23.1269 • NE.23.0285 • NE.23.1455 • NE.23.1500 • NE.25.2598 • NE.23.2081 Expert-e-s uniquement : de 7h00 à 17h45 • BIOLLEY Ludovic • ESCHMANN Quentin • HÄMMERLI Michaël • LÜTHI Michaël • MAGNIN Yvan • PINGEON Jonathan • POCHON Antoine • TISSOT Fabian Réserve : HOFMANN Aimeric <i>(peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert)</i>

CULTURE GÉNÉRALE

L'examen de culture générale aura lieu le **29 mai 2026**, selon la convocation qui sera adressée séparément aux candidat-e-s concerné-e-s.

CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES

Le 22 juin 2026
de 8h00 à 12h00

Rendez-vous :

Centre forestier de La Gréville
Rue de la Gréville 38
2325 Les Planchettes

Coordonnées : 551 438 / 218 431

Candidat-e-s :

- NE.23.0700
- NE.24.1862
- NE.24.2334
- NE.23.0203
- NE.24.0654
- NE.23.1269
- NE.23.0285
- NE.23.1455
- NE.23.1500
- NE.23.1058
- NE.24.2333
- NE.23.1072
- NE.25.2598
- NE.23.2081

Voir instructions annexées

TRAVAUX PRATIQUE – Sylviculture et autres travaux forestiers

Le 24 juin 2026
de 7h30 à 17h30

Rendez-vous :

Centre forestier de Montmollin
Chemin de la Prise 1A
2037 Montmollin

Coordonnées : 554'585 / 205'240

Candidat-e-s :

- | | |
|--------------|--------------|
| • NE.23.0700 | • NE.23.1455 |
| • NE.23.0203 | • NE.23.1500 |
| • NE.23.1269 | • NE.25.2598 |
| • NE.23.0285 | • NE.23.2081 |

Expert-e-s uniquement : de 7h15 à 17h45

Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes :

- LÜTHI Christian (*Responsable*)
- HÄMMERLI Michaël
- HOFMANN Aimeric
- TSCHANZ Steve
- PINGEON Jonathan (*Entretien professionnel*)

Protection des forêts :

- WILLE Michaël (*Responsable*)
- FRUTSCHI Nils
- BIOLLEY Ludovic (*Entretien professionnel*)

Utilisation et entretien des moyens techniques :

- TÜLLER Damien (*Responsable*)
- ESCHMANN Quentin
- TISSOT Fabian (*Entretien professionnel*)

En réserve : LÜTHI Michaël (*peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert*).

TRAVAUX PRATIQUE – Sylviculture et autres travaux forestiers

Le 25 juin 2026

de 7h30 à 17h30

Rendez-vous :

Centre forestier de Montmollin
Chemin de la Prise 1A
2037 Montmollin

Coordonnées : 554'585 / 205'240

Candidat-e-s :

- NE.24.1862
- NE.24.2334
- NE.24.0654
- NE.22.0216
- NE.23.1058
- NE.24.2333
- NE.23.1072

Expert-e-s uniquement : de 7h15 à 17h45

Rajeunissement et entretien des forêts et d'autres écosystèmes :

- LÜTHI Christian (*Responsable*)
- DÉBIEUX Guillaume
- TISSOT Fabian
- TSCHANZ Steve
- HOFMANN Aimeric (*Entretien professionnel*)

Protection des forêts :

- WILLE Michaël (*Responsable*)
- MATTHEY Christian
- POCHON Antoine (*Entretien professionnel*)

Utilisation et entretien des moyens techniques :

- TÜLLER Damien (*Responsable*)
- MATTHEY-PIERRET Pablo
- PELLATON Damien (*Entretien professionnel*)

En réserve : LÜTHI Michaël (*peut être appelé le jour même de l'examen en fonction de l'absence imprévue d'un expert*).

Communication des résultats

Le-la candidat-e sera informé-e de la réussite ou éventuellement de l'échec de ses examens au cours d'une réunion organisée par la commission chargée de la préparation et de la surveillance des procédures de qualification. La date et le lieu de cette séance seront communiqués aux candidat-e-s à l'issue des examens. Toutefois, nous signalons que cette communication sera faite sous toute réserve, la décision ne pouvant être définitive que lorsque le service des formations postobligatoires aura procédé aux différents contrôles.

La décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée au-à la candidat-e.

La convocation et la liste des candidat-e-s neuchâtelais-e-s ayant réussi leurs examens peuvent être consultées en tout temps sur le site :

www.ne.ch/examens

Cérémonie de remise de titres

Nous vous remercions de vous référer au guide pour les procédures de qualification qui se trouve en annexe.

Office des apprentissages
Pôle Santé – Arts – Nature

Annexes :

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification

Distribution :

- aux candidat-e-s
- aux expert-e-s et aux membres de la CEFA
- au service de la faune, des forêts et de la nature
- aux ingénieurs forestiers d'arrondissement
- au CPNE - Pôle Terre et Nature
- à M. Sylvain Jacot, enseignant EMTN
- à M. Leo Chapuisod, responsable formation forestière
- à M. J. Pigeon, responsable du matériel d'examens

INSTRUCTIONS CONCERNANT LA SUBSISTANCE, L'EQUIPEMENT,
LES MOYENS DE PROTECTION ET L'OUTILLAGE NECESSAIRES
POUR LES EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

Chaque jour, les candidat-e-s se présenteront à l'heure fixée sur la convocation avec :

Substance : pique-nique pour midi et casse-croûte de 09h30 et de 15h30 pour les examens pratiques.

Équipement : casque avec protège-ouïe et protège-face, gants, habits de travail, veste de couleur vive, pantalon de sécurité, imperméable, chaussures robustes à semelles antidérapantes ou bottes munies d'une calotte en acier et d'une protection contre les coupures. Petite trousse personnelle de premiers secours. L'utilisation de téléphones portables est absolument interdite durant les examens. Par contre, le recours aux petits aide-mémoire (bûcheronnage, classement des bois et soins à la jeune forêt) est accepté.

Outillage et

matériel divers : **Pour les travaux pratiques Récolte des bois :**

une serpe, un double-mètre, une craie, une tronçonneuse avec nécessaire et une chaîne de rechange affûtée, un bidon combi plein, une chevillière automatique, un coin (coin et vérin hydrauliques ou mécaniques autorisés), un tourne-bois, un merlin, un crayon à papier.

Les machines et l'outillage ci-après seront mis à disposition des candidat-e-s en forêt :

tracteurs, échelles, harnais de sécurité, grimpettes, tire-câbles avec accessoires, câbles d'attache, serre-troncs, serpis, tourne-bois, coins, merlins, boîte de premiers secours.

En réserve, en cas de panne : tronçonneuse et accessoires avec chaîne affûtée. Deux bidons combi pleins seront également à disposition.

Pour l'examen des connaissances professionnelles:

une machine à calculer de poche, un crayon à papier, un crayon bleu et un crayon rouge.

Pour les travaux pratiques Sylviculture et autres travaux forestiers :

une tronçonneuse pour les soins, un bidon combi plein, une tronçonneuse équipée d'une chaîne usagée, non affûtée (atelier), matériel complet d'affûtage (affûtage à la lime ronde ou à la lime plate, selon le souhait du candidat), une serpe, un sécateur, le matériel pour le service de parc, un crayon à papier, une chevillière automatique.

Chantier pour les travaux pratiques Récolte des bois :

Forêts publiques de l'arrondissement des Montagnes Neuchâteloises, forêts cantonales de Beauregard, division 09.

Abattage et façonnage d'un petit lot de bois comportant au moins un cas spécial, ébranchage à ras de l'écorce. Les conditions d'exploitation et la liste d'assortiments seront données par écrit, le jour même, avant le début du travail.